



GUIDE DE PROCEDURE ICK TRAVAILLEURS QUALIFIES

Bienvenu chez Vision Metrik, nous sommes très heureux de vous compter parmi nos clients et nous le serons encore plus si seulement l'issu de cet entretien débouchais sur affaire concluante.



Vous avez choisi d'immigrer au Canada en qualité de travailleur, vision Metrik sera pour vous un partenaire idéal dans l'accomplissement de vos démarches de voyage. En effet, cette procédure se déroule autour de 3 grandes étapes.

Vous avez choisi d'immigrer au Canada en qualité de travailleur, vision Metrik sera pour vous un partenaire idéal dans l'accomplissement de vos démarches de voyage. En effet, cette procédure se déroule autour de 3 grandes étapes.

Premier étape:

La première phase consiste à réceptionner le dossier du candidat (Diplômes, attestation de travail, examens médicaux, photocopie du passeport, carte nationale d'identité, certificat de mariage, preuve de fonds suffisant, photo numérique confirmant votre identité, tout autre document jugé pertinent dans le cadre de votre demande) y compris les frais d'ouverture du dossier qui s'élève à 100.000F CFA non remboursable.

Après réception de ces pièces, nous étudierons votre admissibilité au programme d'immigration pour le Canada en tant que travailleur qualifié. Au cas de non éligibilité du candidat à la procédure, nous vous enverrons un Mail expliquons votre inéligibilité au programme. Au cas où le candidat serait éligible au programme, nous vous enverrons un mail confirmant votre éligibilité au programme.

Ce programme comporte des exigences minimales concernant :

- L'expérience de travail qualifié**
- Les compétences linguistiques**
- Les études**

Vous devez répondre à toutes les exigences minimales pour être admissible.





Critère de sélection

Si vous répondez à toutes les exigences minimales, nous évaluerons votre demande en fonction de :

- **Votre âge**
- **Vos études**
- **Votre expérience de travail**
- **Le fait que vous ayez ou non une offre d'emploi valide**
- **Vos compétences linguistiques en français ou en anglais**
- **Votre faculté d'adaptation (à quel point vous pourrez bien vous établir ici)**

Deuxième étape

La deuxième étape consiste à inviter le candidat admissible au programme à nous verser l'acompte sur nos honoraires soit la somme de 2500 Dollars pour la soumission de son profil. Nous vous placerons dans un bassin avec d'autres personnes admissibles.

Troisième étape

Si votre profil figure parmi les candidats les mieux classés et que vous êtes invités à présenter une demande de résidence permanente, nous vous inviterons pour une troisième et dernière étape qui consistera à présenter et soumettre votre demande de résidence permanente pour le Canada

Au cours de cette étape, le candidat devrait solder le reste des honoraires du cabinet soit un montant de 2500 dollars.

A prévoir :

Une preuve de ressource financière suffisante allant de 13.310 dollars et plus (en fonction de la grandeur de votre famille) ;
Les frais de traitement du dossier qui s'élèvent à 1.600 dollars pour chaque membre de la famille inclus dans la procédure.

NB: Le fait de remplir un profil d'Entrée express en ligne ou d'être accepté dans le bassin ne garantit pas que vous recevrez une invitation à présenter une demande de résidence permanente.

NB: Toutefois, il convient de rappeler que l'accompagnement et l'assistance de Vision Metrik dans vos procédures de voyage ne vous garantit pas l'obtention du visa. C'est une décision souveraine des services d'immigration Canadiens. Nous vous garantissons simplement notre expertise de qualité.

